

# Croatie : dépendance du secteur de la construction à main-d'œuvre étrangère

## Description

La Chambre de commerce croate (HGK) a récemment réalisé une enquête portant sur l'emploi de la main-d'œuvre étrangère auprès de 12 grandes entreprises nationales de la construction. Les firmes sondées font habituellement travailler entre 20 et 350 étrangers.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, les résultats de l'enquête ont été révélés par Mirjana Šegal, vice-présidente de la HGK en charge du secteur de la construction et des transports, lors du Forum croate de la construction organisé par l'Association croate des ingénieurs civils à Zagreb. Il en ressort que les travailleurs étrangers employés proviennent principalement des pays voisins de la Croatie où l'on parle le serbo-croate (Bosnie-Herzégovine, Serbie, Kosovo, Macédoine et Albanie), mais aussi de pays plus éloignés tels que l'Ukraine, le Maroc, l'Égypte et la Turquie. Récemment, se sont ajoutés des actifs originaires de pays encore plus éloignés : l'Ouzbékistan, le Népal, l'Inde, le Bangladesh et les Philippines.

Employer ces travailleurs étrangers entraîne des coûts supplémentaires importants (recherches, autorisation de travail, traduction, formation professionnelle), qui expliquent qu'un ouvrier du bâtiment étranger coûte en moyenne près de 20 % plus cher qu'un ouvrier croate. Mais ce surcoût est nécessaire, selon M. Šegal, car depuis 2016 de nombreux actifs croates du secteur sont partis travailler à l'étranger pour obtenir des salaires plus élevés.

Le problème est que beaucoup des nouveaux venus quittent leur emploi après seulement quelques mois d'activité dans les entreprises croates, et souvent sans donner d'explications. Comme les actifs croates avant eux, ils partent travailler à l'étranger pour obtenir de meilleures rémunérations. Pour M. Šegal, les salaires croates sont actuellement insuffisants pour attirer durablement les ouvriers étrangers. Pour être plus attractive, la Croatie devrait également raccourcir les délais administratifs et faciliter l'obtention de l'autorisation et du visa de travail.

Pour la vice-présidente de la HGK, il n'en reste pas moins que le recours à la main-d'œuvre étrangère n'est qu'une solution transitoire : il faut que le système éducatif local permette de former la main-d'œuvre nécessaire.

**Sources :** *Večernji list, Poslovni Dnevnik.*

**date créée**

19/12/2023

**Champs de mots**

**Auteur-article :** Stéphane Altasserre